

Groupe La Poste : Etat d'urgence sociale à la distribution !!!

02/04/2020

Afin de palier à ses manquements et aux nouvelles organisations mises en place dans les centres de distributions, le groupe La Poste annonce qu'il va faire appel à 3000 « volontaires » pour distribuer la presse le lundi et le mardi et renforcer les tournées des facteurs le mercredi dans certains territoires notamment pour la distribution des colis.

Il semble que ce revirement fasse suite à la déclaration du PDG de la caisse des dépôts et consignation, intronisé nouveau patron de La Poste, qui annonce une nouvelle organisation du travail permettant de remplacer les facteurs de la maison mère pour diffuser la presse 6 jours sur 7.

Ainsi pour l'heure, ce sont 1200 collègues de la filiale Médiapost, actuellement en chômage partiel qui seraient recrutés. La direction du groupe qui méprise à longueur d'années ces collègues en leur imposant des conditions de travail déplorables (distribution avec leurs propres véhicules, multitude de temps partiels pour des salaires de 400 euros, convention collective de bas niveau...) n'hésite pas à faire appel à eux dans cette situation de crise bien entendu sans aucune garantie de sécurité liée à l'épidémie en cours.

La CGT rappelle son exigence :

La santé et la sécurité des agents doivent être la priorité des priorités ! Ce qui est vital c'est de ne pas être atteint du virus et de ne pas le transmettre à d'autres !

Or la réalité dans beaucoup de services est que les agents ne sont pas équipés ne serait-ce de masques, gel, de gants, de lingettes désinfectantes et de plexiglas.

Cette situation est génératrice de souffrance au travail, de mal être, de stress pour l'ensemble des salariés du groupe La Poste, maison mère et filiales qui vivent l'angoisse quotidienne de se rendre au travail tant pour leur santé mais aussi parce qu'ils ne sont plus en mesure d'assurer les missions de services public essentielles dans la période (distribution du courrier et de la presse 6jours/7, accessibilité bancaire, aménagement du territoire).

La CGT réaffirme que le droit de retrait doit être appliqué et respecté à chaque fois qu'un salarié estime que les conditions de sécurité dans l'exercice de son activité professionnelle ne sont pas garanties.

Les salariés de La Poste, de Médiapost, de Chronopost, de Viapost, de DPD, de la Banque Postale... et de toutes les entreprises du groupe ne sont pas responsables de cette situation qu'ils subissent. Celle-ci est la conséquence directe des nombreuses années de déréglementations, de filialisations, de casse du service public et de privatisation des activités postales. Mais aussi des restructurations permanentes avec leur cortège de suppressions d'emploi et de précarisation des salariés.

La crise actuelle ne fait que mettre en lumière des années de choix stratégiques désastreux pour le service public, pour les usagers et pour les salariés.

Des années de gestion du groupe La Poste ou le business a pris le pas sur l'humain.

Et malgré la crise, on continue !

Dans cette situation inédite et dramatique, la CGT a fait des propositions pour prioriser la distribution de la presse, des correspondances envoyées en prioritaire, des recommandés, ainsi que des colis liés au médical et aux besoins sociétaux et sociaux des usagers, dans le cadre d'organisations allégées qui permettent de travailler en toute sécurité tant pour les postiers que pour les usagers.

L'organisation de travail en 3 jours décidée unilatéralement par La Poste et la non priorisation des objets essentiels fait que les tournées des facteurs sont aujourd'hui surchargées notamment à cause de la distribution des colis, alors que dans le même temps, la distribution de la presse n'est de fait plus assurée.

Sous couverts de service public La direction du Groupe continu d'appliquer sa stratégie d'externalisation et d'abaissement des droits et garantie de tous les salaires, tente d'opposer les salariés du groupe entre eux avec pour seuls intérêt de continuer le business entre patrons

Pour la CGT c'est la démonstration que tous les salariés du groupe sont utiles et indispensables pour rendre un service public de qualité qui réponde aux aspirations des populations, dont la distribution de la presse au quotidien.

Dans ce cadre, pour faire face aux difficultés actuelles, pour rendre un service public de qualité, la CGT revendique le recrutement massif de facteurs qui permettent notamment d'intégrer l'ensemble des salariés en CDD ou intérim et tous les salariés de Médiapost qui le souhaitent.

Il est urgent d'améliorer les droits et garanties de l'ensemble des salariés qui contribuent au droit à la communication pour tous.

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom	Prénom
Adresse	
.....	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones → (perso)	→ pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	